

34^e Colloque du PRED : N'Djaména a abrité les travaux

Le Secrétaire Général du CAMES reçu en audience par le Président tchadien

FOCUS

PAGE 06



Concours d'agrégation 2019 : Dr Demba KANE, Université Gaston Berger (Sénégal), Prix Coris Bank International



Son Excellence IDRIS DÉBY ITNO, Président de la République du Tchad, Chef de l'État, a reçu vendredi 29 novembre 2019 au Palais présidentiel, le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI à la tête d'une délégation. »Page 08

Diplômes des 2nd & 3^{ème} cycles
reconnus par le MESRS-CI
et homologués par le CAMES



Ministère
de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



31 diplômes professionnels (Licence et Master)
29 accrédités par le CAMES et
02 faisant l'objet d'une habilitation nationale

MEMBRES : CRUFAOCI - AUA

PARTENAIRES :

- Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (UFHB)
- Université Nangui Abrogoua d'Abobo Adjamé (UNA)
- Université Alassane Ouattara de Bouaké (UAO)
- INPHB, IPNETP etc...



Les diplômes délivrés dans les différents Départements sont présentés ci-dessous :

LICENCE PROFESSIONNELLE

MASTER PROFESSIONNEL

● DEPARTEMENT : Informatique Télécommunication Electronique et Réseaux (ITER)

1/Diplômes Accrédités par le CAMES

Informatique et télécommunication Parcours : Informatique	Réseaux et systèmes Distribués Parcours : Réseaux
Informatique et télécommunication Parcours : Informatique et micro électrique	Réseaux et systèmes Distribués Parcours : Systèmes Distribués
Informatique et télécommunication Parcours : Electronique, Electrotechnique, Automatisme	Multimédia, Bases de données et Intégration de Systèmes

*2/Diplôme Habilité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique et reconnu équivalent aux
Diplômes délivrés par les Universités publiques :*

Génie Electrique

● DEPARTEMENT : Information-Communication et Ressources Humaines (ICRH)

Diplômes Accrédités par le CAMES

Journalisme-Production/Multimédia	Journalisme-Production/Multimédia
Marketing-Publicité	Marketing-Publicité
Gestion des Ressources Humaines et Management des Organisations	Gestion des Ressources Humaines et Management des Organisations

● DEPARTEMENT : GENIE CIVIL (GCV)

Diplômes Accrédités par le CAMES

Sciences et Techniques du Bâtiment	Sciences et Techniques du Bâtiment
Sciences et Techniques Urbaines	Sciences et Techniques Urbaines
Hydraulique et Energie	Hydraulique et Energie

LICENCE PROFESSIONNELLE

MASTER PROFESSIONNEL

● DEPARTEMENT : Géologie, Mine Pétrole et Environnement (GMPE)

Diplômes Accrédités par le CAMES

Sciences de la Terre et des Ressources Minérales	Génie Minier et Métallurgie
Eau et Gestion de l'Environnement	Assainissement et Génie Sanitaire Pétrole et Génie du Raffinage Géorisques et Génie de l'Environnement

● DEPARTEMENT : INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (IAA)

Diplômes Accrédités par le CAMES

Génie des Bioproductions de l'Agroalimentaire	Maîtrise et Management de la Qualité dans les Industries Agro-Alimentaires
Sécurité Sanitaire des Aliments	Microbiologie Ingénierie des Produits et Procédés Gestion des Risques Chimiques et Biologiques dans l'Entreprises

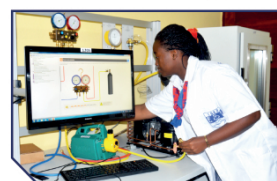
● DEPARTEMENT : Sciences Economiques et Gestion (SEG)

Diplômes Accrédités par le CAMES

Gestion Commerciale	Ingénierie Marketing
Gestion Comptable	Comptabilité Contrôle-Audit Management des Projets

FORMATION CONTINUE 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Cycles

- Cours du soir • E-learning
- Formation Ouverte à Distance (FOAD)



Tél.: (225) 21 75 29 90 / 21 35 36 07 / 21 21 19 20 • E-mail : infos@groupeloko.com / Site Internet : www.groupeloko.com

L'Expérience et l'Excellence font la Différence

CAMES INFO

01 BP 134 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Téléphone : (+226) 25 36 81 46
Courriel : cames@lecames.org
communication@cames.online
Site internet : www.lecames.org

Directeur de publication :

Pr Bertrand MBATCHI

Rédacteur en Chef :

M. Assalih JAGHFAR

Rédacteur en Chef associé :

M. Zakari LIRE

Secrétaire de rédaction :

M^{me} Virginie KARAMA

Relecteurs :

Pr Abou NAPON

Pr Claude LISHOU

Dr Saturnin ENZONGA YOCA

M. Issoufou SOULAMA

M. Guillaume NIKIEMA

M. Ifoni Briand IDOSSOU

M. Ulvick J. A. HOUSSOU

M^{me} Affissath ATTANDA

M^{me} Pascaline KOURAOGO

Infographie

Service communication du CAMES

Groupe Araignée

Impression

Groupe Araignée

SOMMAIRE

- 4 **ÉDITORIAL** : « Reconstitution des axes du premier plan stratégique de développement du CAMES 2015-2019, pour l'horizon 2020-2022 : pourquoi un tel choix ? »

PROGRAMMES STATUTAIRES

- 5 Le taux de réussite du 19^e Concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, en progression significative
- 7 34^e Colloque du PRED : N'Djamena a abrité les travaux
- 9 4^e édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC)
- 11 Ordre international des palmes académiques du CAMES, des nouveaux membres promus

PARTENARIAT

- 13 Mobilisation des partenaires : Le Secrétaire Général du CAMES à Paris et à Alexandrie
- 15 Science ouverte au Sud : enjeux et perspectives, pour une nouvelle dynamique



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2020-2022

« Reconduction des axes du premier plan stratégique de développement du CAMES 2015-2019, pour l'horizon 2020-2022 : pourquoi un tel choix ? »



Pr Bertrand MBATCHI,
Secrétaire Général du CAMES,
Grand Chancelier de l'Ordre
international des palmes
académiques du CAMES (OIPA/
CAMES), Président de la
Commission d'éthique et de
déontologie du CAMES (CEDC).

Nommé Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) le 1^{er} août 2011 par le Conseil des Ministres du CAMES, pour un mandat de 5 ans, renouvelé en 2017, le Professeur Bertrand MBATCHI est titulaire d'un doctorat d'État en biologie et physiologie végétales et d'un doctorat de 3^e cycle en biologie et physiologie végétales obtenus à l'Université de Poitiers (France). Il était auparavant, Secrétaire Général au Ministère gabonais de l'enseignement supérieur.

Parvenue à son terme, l'évaluation du premier plan stratégique de développement du CAMES (PSDC) 2015-2019 a amené le Conseil des Ministres du CAMES réuni lors de sa 36^e session, à Cotonou au Bénin, du 27 au 30 mai 2019, à reconduire ses mêmes axes structurants, innovants et complémentaires pour le nouveau plan triennal 2020-2022. Cette option traduit la volonté du Conseil des Ministres à consolider la dynamique de transformation multiforme du CAMES, au niveau de toutes ses composantes, par le biais de l'impulsion, à haute valeur ajoutée, portée par les axes du PSDC.

L'évaluation du PSDC 2015-2019, tout comme l'adoption du nouveau plan 2020-2022 s'est faite de façon inclusive et participative, comme le démontrent les lignes suivantes. Après le choix d'un cabinet, suite un appel à candidatures restreint, un programme d'auto-évaluation et d'évaluation externe a été adopté.

De manière conceptuelle, la dénomination CAMES intègre aussi bien le Secrétariat général que les pays membres représentés par les Ministères en charge de l'enseignement supérieur et les établissements sous tutelle. Pour cette raison, l'auto-évaluation du PSDC devait être faite avec et par toutes ces composantes. Ainsi fut-il décidé de réaliser une enquête par courriel auprès des promus du CAMES depuis 2015, ainsi qu'aux différents Ministères en charge de l'enseignement supérieur des pays membres et leurs établissements sous tutelle. En outre, une auto-évaluation plus fine fut menée par une enquête effectuée par le cabinet, dans cinq pays choisis pour leur forte participation aux programmes du CAMES.

Le Comité de suivi et de pilotage (CSP) mis en place après l'adoption du premier PSDC devait également mener une auto-évaluation plus fouillée, compte tenu des missions qui lui étaient assignées dès sa création et qui le mettaient en première ligne de ce vaste chantier.

Finalement le rapport de l'auto-évaluation, qui a servi plus tard à l'évaluation externe, réalisée par le cabinet et présentée au Conseil des Ministres pour adoption, a résulté de la triangulation des données issues de ces trois sources sus-évoquées.

Sans se perdre dans les détails qu'on peut retrouver dans le document publié à cet effet « plan stratégique de développement 2020-2022 », on peut rappeler quelques conclusions fortes, émanant de cette auto-évaluation : (i) le PSDC constitue un mode managérial qu'il convient désormais de préserver et perpétuer (ii) le PSDC aura servi comme un outil d'apprentissage individuel, collectif et de transformation (iii) une transformation manifeste singulièrement au regard des outils qui ont été développés et mis en œuvre (iv) une transformation qui a impacté plus le Secrétariat général que les Ministères d'enseignement supérieur et les établissements sous tutelle (v) le PSDC a généré des programmes innovants parmi lesquels on peut

citer, l'assurance qualité, la silhouette du CAMES, les olympiades universitaires du CAMES, les thématiques de recherche du CAMES ainsi qu'une nouvelle instance organique fonctionnelle, la commission d'éthique et de déontologie (vi) la nouvelle dynamique partenariale instaurée s'est avérée salubre, pour l'exécution du plan (vii) malgré toutes les stratégies déployées pour obtenir des financements alternatifs, peu de moyens ont pu être mobilisés (viii) dans ce contexte on peut aisément comprendre que la réalisation du PSDC tient aussi en grande partie à l'engagement, au volontariat et à l'esprit de bénévolat des acteurs du CSP (ix) une stratégie et de nouveaux outils de communication ont été développés, mais il convient de trouver le moyen d'animer le réseau international des référents institutionnels (RIRI) qui a été créé pour faciliter la circulation de l'information, horizontalement et verticalement, dans l'espace CAMES, afin de toucher le plus grand nombre.

Ainsi, au terme de l'évaluation externe, a-t-il été décidé de reconduire les axes du plan avec pour ambition de sensibiliser les Ministères en charge de l'enseignement supérieur des États membres ainsi que les établissements sous tutelle, pour une meilleure adhésion, une plus grande appropriation et exploitation de tous les outils ou programmes qui ont été développés; des acquis considérés au demeurant, comme autant de leviers d'amélioration, de changement ou de transformation.

Sur le plan du financement, au-delà des partenaires internationaux qu'il convient toujours de sensibiliser ainsi que les organismes régionaux de développement, il a été recommandé de trouver des synergies agissantes avec les Ministères et les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, premiers bénéficiaires des effets induits positifs du plan, afin de mener des activités dans le cadre de l'exploitation et de la consolidation des acquis du PSDC.

Une telle ambition ne s'avère pas irréalisable, dès lors que l'on prend conscience de sa mission et qu'une volonté et détermination de rupture habitent et inspirent tout un chacun, pour aller résolument de l'avant et co-construire, afin que comme le disait Nelson Mandela l'éducation devienne réellement et fondamentalement « l'arme la plus puissante pour changer le monde ».

Le taux de réussite du 19^e Concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, en progression significative



Présidium de la cérémonie de clôture du Concours

Le 19^e Concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (SJPEG) tenu du 04 au 13 novembre 2019 a pu produire au terme de ses procédures d'évaluation, 54 nouveaux Maîtres de conférences agrégés pour l'espace CAMES. Un taux de réussite de 41,22 %, certes faible, mais en progression, car il s'inscrit hélas, comme le meilleur du Concours depuis sa création. A l'occasion, le Secrétaire Général a pu faire deux recommandations devenues récurrentes, au regard de ses analyses : (i) la promotion de « la candidature des jeunes enseignants-chercheurs aux Concours d'agrégation du CAMES, pour garantir un meilleur retour sur investissement » ; (ii) « un effort pour promouvoir le genre en milieu universitaire, conformément aux recommandations des réflexions du cinquantième, adoptées par le Conseil des Ministres du CAMES ».

La 19^e session du Concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (SJPEG), dont la présidence de la coordination générale des jurys a été assurée par le Pr Adama DIAW, s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso du 04 au 13 novembre 2019, dans l'enceinte de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE).

Cette session a connu la participation de 131 candidats, provenant de 30 Institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) de 11 pays de l'Espace CAMES — dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et le Tchad.

Ces candidats étaient répartis dans 6 jurys dirigés respectivement par un président : (i) Sciences Economiques, 41 candidats, sous la présidence du Pr Adama DIAW (ii) Sciences Politiques, 9 candidats, sous la présidence du Pr Nadine MACHIKOU NGAMENI épouse NDZESOP (iii) Sciences de Gestion, 25 candidats, sous la présidence du Pr Adja Anassé Augustin ANASSE (iv) Droit Privé, 27 candidats, sous la présidence du Pr Charles MBA-OWONO (v) Droit Public, 28 candidats, sous la présidence du Pr Eloi DIARRA (vi) Histoire des Institutions, 1 candidat, sous la présidence du Pr Mamadou BADJI.

On notera, pour en relever le progrès, qu'en matière de direction d'un jury, ce fut la première fois qu'une femme professeure en assurait la présidence.

Un taux de succès faible, mais croissant

Sur les 131 candidats présentés, 54 d'entre eux ont décroché le précieux titre de « Maîtres de conférences agrégés du CAMES », soit un taux de réussite de 41,22 % — en légère augmentation par rapport à la session de 2017, qui avait enregistré un taux de 39,81 %. Ce taux de réussite bien qu'étant encore en dessous des 50 % reste le meilleur score enregistré depuis la création de ce Concours en 1983.

Cette situation préoccupante au regard des besoins en ressources humaines de qualité, dans ces disciplines du Concours, connaît tout de même une progression. En effet en 2011, le taux de réussite se situait autour de 25 %. Avec les différentes innovations apportées ces dernières années, l'espoir est autorisé pour le futur. Parmi ces Innovations on peut citer : (i) l'ouverture exclusive du Concours d'agrégation aux titulaires de la maîtrise d'assistantat (ii) l'application des grilles d'évaluation connues de toutes les parties, avant la session du concours (iv) la suspension de manière conservatoire des professeurs d'université ayant un dossier à la commission d'éthique et de déontologie du CAMES (v) la création des commissions institutionnelles pour l'examen de la conformité des dossiers par rapport aux attentes préconisées par le référentiel du Concours d'agrégation.

Avec 14 admis sur 19 candidats présentés, le Sénégal a enregistré le meilleur taux de réussite au Concours, soit 73,68 %. Il a été suivi



Vue partielle de l'assistance à la cérémonie de clôture du Concours

du Burkina Faso (63,64 %) soit 7 admis sur 11 candidats présentés, du Gabon (57,14 %) soit 4 admis sur 7 candidats présentés. Le Cameroun qui a présenté le plus grand nombre de candidats (42) a obtenu 16 admis, soit un taux de réussite de 38,10 %.

À l'issue des délibérations, le Secrétaire Général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI a déclaré que : « *les meilleurs résultats du Concours ont été engrangés par les candidats de la tranche d'âge de 31 à 40 ans, avec un taux de 53,33 %, contre 34 % pour la tranche d'âge de 41 à 50 ans* ». Cela l'a amené à plaider pour « *la candidature des jeunes enseignants-chercheurs aux Concours d'agrégation du CAMES, pour garantir un meilleur retour sur investissement* ».

Et, malgré leur faible participation au Concours (11 candidates), les femmes ont présenté un taux de réussite de 42 %, quasiment égal à celui des hommes, 49,03 %, au départ plus nombreux. À l'analyse de ces résultats, le Pr Bertrand MBATCHI appelle les responsables des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche à : « *un effort pour promouvoir le genre en milieu universitaire, conformément aux recommandations des réflexions du cinquantenaire, adoptées par le Conseil des Ministres du CAMES* ».

Pour rester dans la dynamique de l'amélioration des résultats du Concours et de sa gouvernance, le Secrétaire Général du CAMES a annoncé à la faveur de la cérémonie de clôture : « *la mise en place d'un Comité de réflexion — à l'instar de celui du Concours d'agrégation en médecine humaine et productions animales — pour aborder la question du bilan du Concours, souhaitée par la 36e session du Conseil des Ministres du CAMES, ainsi que sa modernisation dans le contexte du numérique* ».

Signalons par ailleurs que le Prix Coris Bank International a été décerné au Dr KANE Demba de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Major de la Section « Sciences de Gestion ». Rappelons que né d'un partenariat signé entre le CAMES et le Groupe Coris Bank International, le Prix Coris Bank a été institué en 2013, sous le

leadership du Pr Bertrand MBATCHI, pour promouvoir l'excellence et la responsabilité sociale des universités, tout en suscitant l'émulation scientifique. Il est décerné au meilleur des lauréats du Concours d'agrégation en Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, sur la base de critères spécifiques, consignés dans une grille, mettant en relief le rayonnement scientifique des candidats et son implication sociétale.



Madame GUMEDZOE Gisèle, Directrice Générale Adjointe chargée du Pôle d'Exploitation de Coris Bank International, remettant le Prix au Lauréat

Titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar et d'un Diplôme d'études de pratique anglaise à BRITISH Lamine GUEYE, Dr Demba KANE est depuis 2011, Enseignant-Chercheur et chef de la section Gestion de l'UFR des Sciences économiques et de Gestion (2013-2017) à l'Université Gaston Berger de Saint Louis, Sénégal.

34^e Colloque du PRED : N'Djamena a abrité les travaux



Vue partielle des participants à la cérémonie de clôture du Colloque

Le CAMES, en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Tchad, a organisé du 25 au 29 novembre 2018, à N'Djamena, au Tchad, la 34^e session du Colloque du Programme sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED), couplé au 13^e Atelier de formation en assurance qualité de l'enseignement supérieur. Elle a vu pour la première fois l'accréditation par le CAMES de certains diplômes d'établissements privés d'enseignement supérieur du TCHAD. On signalera aussi qu'en marge des travaux, le Secrétaire général, à la tête d'une délégation, a été reçu par Son Excellence Idriss ITNO DEBY, Président de la République du Tchad, Chef de l'État.

La cérémonie officielle de lancement de ces deux rencontres s'est déroulée, le lundi 25 novembre 2019, à l'Hôtel Radisson Blu de N'Djamena, sous la Présidence du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, SEM David HOUDEINGAR, en présence des membres du Gouvernement tchadien, du Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI, du Recteur de l'Université de N'Djamena, Pr MAHAMAT BARKA, des responsables des établissements publics et privés d'enseignement supérieur, des experts et des auditeurs venus à la formation ainsi que de nombreux autres invités.

13^e atelier de formation en Assurance qualité de l'Enseignement supérieur

Sur deux jours — les 25 et 26 novembre 2019 —, le 13^e atelier de formation à l'assurance qualité de l'Enseignement supérieur a réuni une centaine de responsables d'assurance qualité des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) ainsi que des experts du CAMES.

En cohérence avec les conclusions de l'évaluation du premier plan stratégique de développement et les orientations du second plan, pour la période 2020-2022, cette formation a eu pour objectifs :

- de promouvoir une meilleure appropriation des outils qualité développés par le CAMES;
- de promouvoir les références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (ASG-QA);

- de renforcer les capacités des acteurs chargés de la mise en œuvre de la démarche qualité dans les pays membres et les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR);
- de former les acteurs institutionnels à l'appropriation du Dépôt institutionnel du CAMES (DICAMES), pour une meilleure diffusion de la production scientifique africaine.

Pour atteindre ces objectifs plusieurs thématiques ont été abordées : (i) procédures d'accréditation du CAMES; (ii) références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (Cadre Panafricain d'Assurance Qualité et d'Accréditation [PAQAF]/Cadre des Qualifications Continental Africain [ACQF]); (iii) labels d'excellence du CAMES et (iv) Dépôt institutionnel du CAMES (DICAMES).

Les participants sont repartis, dans leurs institutions, bien outillés, pour relever le défi de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe, selon les divers référentiels qualité du CAMES. Dans ce contexte, pour une action plus durable et d'envergure sur la pratique de l'assurance qualité dans l'espace CAMES, plusieurs recommandations ont été adressées à l'attention des Ministères en charge de l'enseignement supérieur des pays membres du CAMES, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

34e Colloque du Programme sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED)

Débutés le 27 novembre 2019 à N'Djamena au Tchad, les travaux du 34e Colloque du Programme sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED) du CAMES ont pris fin le vendredi 29 novembre 2019, à l'Hôtel Radisson Blu de N'Djamena.

Ce fut sous la supervision du Secrétaire Général du CAMES, le Professeur Bertrand MBATCHI, et sous la conduite d'un bureau présidé par le Professeur Ibrahim Ali Touré. Les experts de ce programme ont évalué 188 demandes d'accréditation des offres de formation par le CAMES — dont 162 nouveaux dossiers, 23 dossiers de renouvellement et 3 recours — présentés par 41 établissements d'enseignement supérieur répartis dans 8 pays membres du CAMES.

Après l'examen des dossiers conformément au nouveau référentiel du CAMES sur l'accréditation des offres de formation et l'analyse des rapports d'instruction desdits dossiers, les 3 commissions ont donné un avis favorable à 183 dossiers sur les 188 soumis. Sur l'ensemble des dossiers reçus, aucun n'a été jugé irrecevable !

Les résultats obtenus par commission se présentent comme suit :

- Commission I : Sciences — Médecine — Grandes Écoles
Des 59 dossiers examinés, 57 ont reçu un avis favorable, soit un taux de réussite de (96,61 %).
- Commission II : Lettres — Sciences Humaines — Grandes Écoles
Des 25 dossiers examinés dont 1 recours, 23 ont reçu un avis favorable, soit un taux de réussite de (92,00 %).
- Commission III : Droit – Sciences Économiques – Gestion – Grandes Écoles
Des 104 dossiers examinés, 103 ont reçu un avis favorable, soit un taux de réussite de (99,04 %).

Le taux de réussite de l'ensemble des dossiers (nouveaux, demandes de renouvellement et recours) est de 97,95 %, sensiblement identique à celui de 2018 qui se situait à 98,95 %.

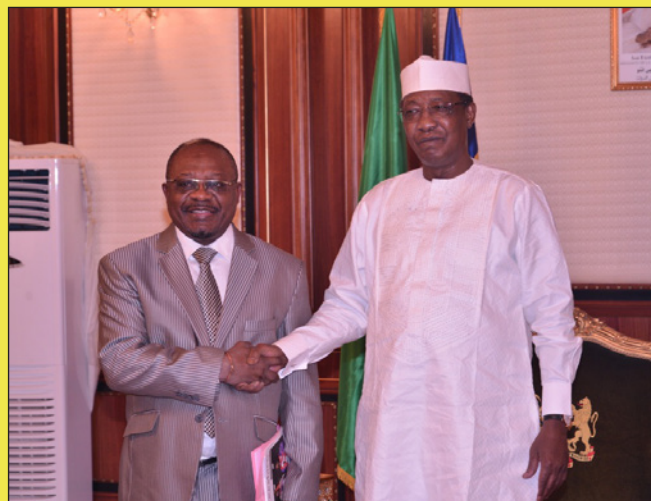
Au vu de ce taux de réussite, le Secrétaire Général du CAMES a exprimé sa satisfaction. Pour lui, ce taux témoigne des efforts consentis par les différentes parties prenantes en matière d'auto-évaluation et de montage des dossiers de candidatures, mais traduit aussi l'impact de l'outil d'aide sur l'appréciation des résultats de l'auto-évaluation. Cet outil a été développé, à partir de la session 2019 et mis à la disposition des IESR candidates pour leur permettre de se faire une idée des performances de chaque champ, référence et critère qui interviennent lors de l'évaluation.

Ces résultats provisoires et les recommandations présentées par les différentes commissions ont été validés au cours d'une séance plénière, regroupant tous les experts et le Secrétaire Général du CAMES. Ils seront par la suite soumis au Comité Consultatif Général (CCG) pour avis, avant l'accréditation définitive des offres de formation.

Pour rappel l'accréditation du CAMES englobe deux dimensions : (i) une dimension reconnaissance qui implique des effets civils et académiques et (ii) une dimension équivalence qui ne porte que sur des effets académiques. Elle permet entre autres :

- de garantir la qualité de la formation ;
- d'assurer une meilleure adéquation formation/emploi ;
- d'assurer la mobilité professionnelle et académique.

Le CAMES procède, depuis la session 2018, à un traitement 100 % numérique des dossiers durant les travaux du colloque. Ce procédé génère des avantages multiples, à savoir la génération automatique des rapports par commission ainsi que le rapport général du colloque, la mise à disposition dès la fin de la session des résultats provisoires via la plateforme e-PRED, ainsi qu'un meilleur archivage de dossiers, utile pour un meilleur suivi et une meilleure traçabilité des opérations. Tout cela contribue non seulement à faciliter le travail des commissions, en efficacité et en gain de temps, mais également à renforcer la communication auprès des établissements, à réduire considérablement le coût d'organisation du colloque et à garantir un meilleur suivi de l'amélioration de la qualité de la formation via les diplômes soumis.



Le Secrétaire Général du CAMES reçu en audience par le Président tchadien

Son Excellence IDRISS DÉBY ITNO, Président de la République du Tchad, Chef de l'État, a reçu vendredi 29 novembre 2019 au Palais présidentiel, une délégation du CAMES, conduite par le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI.

Le Secrétaire Général du CAMES a rendu compte à Son Excellence IDRISS DÉBY ITNO des résultats du 34e Colloque du Programme sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED), couplé au 13e Atelier de formation en assurance qualité de l'enseignement supérieur, qui s'est tenu à N'Djamena du 25 au 29 novembre 2019.

Le Président de la République du Tchad a demandé au CAMES de s'investir dans la promotion des enseignants-chercheurs arabophones dans le cadre de ses programmes statutaires, notamment les Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

Il a également été question du prochain Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du CAMES, qui se réunira en 2021, pour lequel Son Excellence IDRISS DÉBY ITNO a réitéré sa disponibilité pour être l'Ambassadeur du CAMES auprès de ses pairs, afin de garantir son organisation et sa réussite.

4^e édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC)



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture des JSDC-4

L'Institut Régional de Santé Publique Comlan Alfred Quenum (Ouidah, Bénin) a abrité, du 2 au 4 décembre 2019, la 4^e édition des Journées Scientifiques du CAMES (JSDC-4), organisée, en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), sur le thème « Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique ».

La 4^e édition des Journées Scientifiques du CAMES, une des dernières activités principales du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC 2015-2019), a été marquée par un engouement remarquable des enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants avec la participation des partenaires du CAMES — comme l'Institut de recherche pour le développement (IRD), France et la Fondation allemande pour la recherche (DFG) — au regard du nombre des participants et des communications délivrées. Ils étaient 800 participants à effectuer le déplacement pour prendre part à cette rencontre scientifique. Ils sont venus des pays comme l'Allemagne, le Bénin, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, le Mali, le Niger et le Togo.

La valorisation de la recherche, une préoccupation partagée

A travers son thème portant sur la « Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique », la 4^e édition des Journées Scientifiques du CAMES a mis l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et de ses impacts sociétaux, ainsi que sur la

valorisation des résultats de recherche qui constitue un défi majeur à relever. Relever ce défi permettrait de mieux impacter la société et de plaider en actes pour un accroissement du financement de la recherche par les États. Cette rencontre scientifique a permis également d'asseoir les perspectives d'une stratégie performante de communication et de partage d'expériences entre les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les doctorants de l'espace CAMES, aux fins de faire jouer pleinement aux universités et centres de recherches leur rôle d'acteurs de développement des États membres.

Comme l'a rappelé dans son discours d'ouverture Madame Éléonore YAYI LADEKAN, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Bénin et Présidente en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, « il est aujourd'hui d'une impérieuse nécessité pour les universités et les centres de recherche de produire des contenus scientifiques en prise avec les besoins de progrès et de valoriser les résultats des recherches ».

Au total, on retiendra que 342 communications ont été présentées, dont 286 communications orales et 56 communications affichées.



Vue partielle d'une session en atelier thématique.

Les sessions plénières de la 4^e édition des Journées scientifiques du CAMES

Le Comité scientifique des JSDC-4 a retenu trois (3) sessions plénières, qui portent sur (i) « Recherche en réseaux dans l'espace CAMES », (ii) « Coopération et financement de la Recherche », (iii) « Innovation et valorisation de la Recherche ».

Plénière 1 : Recherche en réseaux dans l'espace CAMES

Cette plénière a été consacrée à la description de la stratégie de recherche en réseaux dans l'espace CAMES, avec une présentation de Dr Jacques François MAVOUNGOU, Directeur de recherche, Coordonnateur du Programme Thématique de Recherche (PTR) Santé du CAMES. Ce dernier est revenu sur le déséquilibre notoire au niveau de l'espace CAMES entre la Recherche et l'Enseignement supérieur ainsi que sur le cloisonnement qui existe encore dans ce domaine. En vue d'en faire un plaidoyer de bonne pratique, il a présenté l'exemple du PTR — Santé du CAMES qui se base sur le leadership transformationnel et non transactionnel, pour développer des outils et des collaborations qui lui permettent de mieux se développer, sans attendre un financement initial du CAMES.

Plénière 2 : Coopération et Financement des Programmes de recherche par les partenaires

La deuxième plénière a été consacrée à la présentation faite par des partenaires du CAMES et modéré par Dr Justin PITA, de l'Université Félix Houphouët Boigny, Directeur Exécutif du Programme West African Virus Epidemiology (WAVE).

Dans ce cadre, une présentation commune a été faite par Dr Andreas Strecker, Programme Director Life Sciences, German Research Foundation (DFG) et Dr Marcus Wilms, Director for International Affairs in Africa, the Near and Middle East at the German et une autre par Susanne Maraizu, Head of Section International Outgoing Mobility and Erasmus Institutional, Coordinator at the International Office of the University of Bonn.

Ainsi, le DFG ou Fonds de Recherche allemand a été présenté et son mode de fonctionnement pour la coopération et le financement en matière de recherche a été décrit. Il en a été de même pour la mobilité dans le contexte du projet Européen Erasmus.

Plénière 3 : Innovation et Valorisation de la Recherche

La modération des présentations a été faite par Pr Séverin AKE, Enseignant-chercheur à l'Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Membre du Comité de Pilotage du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC).

Les présentations ont été faites par Dr Assis N'GUESSAN – PhD HDR, Maître de Conférences Classe Exceptionnelle, Qualifié au rang de Professeur des Universités. Expert en Sciences des données et Big Data et Pr Georges DE NONI, Délégué régional de l'IRD en Ile-de-France, Directeur du campus de l'innovation pour la planète, IRD-Bondy et codirecteur scientifique de la revue Physio-Géo.

En ce qui concerne la « Recherche à l'ère du Big Data : enjeux et perspectives pour les PTR du CAMES », Dr Assis N'GUESSAN a expliqué que contrairement au raisonnement scientifique traditionnel qui consiste à émettre une hypothèse avant de la vérifier sur des données échantillonnées, l'arrivée du « Big Data » permet de raisonner à l'inverse. En effet, l'expression « Big Data » ou « Mégadonnées » fait référence aux technologies, processus et techniques permettant de stocker, créer, gérer et manipuler des informations fiables à grande échelle.

En ce qui concerne « Valorisation de la recherche et innovation pour le développement : l'approche IRD », le Pr Georges DE NONI a montré que l'IRD est engagé dans la promotion de la science de la durabilité, une science ouverte à la société et tournée vers les solutions innovantes répondant aux besoins et aux usages. L'IRD promeut l'établissement d'un partenariat scientifique équitable avec les pays partenaires du Sud.

Au terme de cette édition, le Secrétaire Général du CAMES n'aura pas manqué de relever que :

« Ouidah se sera comporté comme un terreau de croissance des JSDC, car les 4es journées auront été celles de la consolidation en matière de bonnes pratiques à promouvoir ainsi que celles de la révélation sur la base des faits que cette tribune, à côté des Olympiades universitaires du CAMES (OUC), permet à notre institution de référence de s'adresser directement et massivement aux étudiants, et de leur partager ses normes d'excellence et ses valeurs canoniques ».

La 5^e édition des JSDC se tiendra en 2021 à Dakar, au Sénégal et doit s'inscrire naturellement sous le sceau de la quintessence.

Ordre international des palmes académiques du CAMES, des nouveaux membres promus

Au cours du dernier trimestre 2019, l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES), a en marge des activités statutaires du CAMES distingué des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des administratifs qui ont œuvré pour la promotion de l'enseignement Supérieur dans leur pays, mais également dans l'espace CAMES.



Pr Laya SAWADO, ancien Ministre d'Enseignement supérieur du Burkina Faso

BURKINA FASO



Pr Filiga Michel SAWADO, ancien Ministre d'Enseignement supérieur du Burkina Faso

La première cérémonie de distinctions a eu lieu à Ouagadougou, lors de la clôture du 19e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion, le 13 novembre 2019.

Cette cérémonie s'est tenue dans la salle de conférence de 2iE. Elle a été placée sous la présidence du Pr Alkassoum MAIGA, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Burkina Faso, Vice-président statutaire du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). La cérémonie a été officiée par le Pr Bertrand MBATCHI, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES, qui était assisté dans cette circonstance heureuse des conseillers NAPON Abou et LISHOU Claude.

C'est au total 17 personnalités qui ont été promues aux grades suivants :

- Chevalier : 9
- Officier : 5
- Commandeur : 1
- Grand-Officier : 2

La cérémonie a été rehaussée par la présence des autorités universitaires du Burkina, des enseignants-chercheurs et de nombreux invités.

TCHAD



Récipiendaires OIPA/CAMES du Tchad

Après Ouagadougou, l'OIPA/CAMES a profité de la tribune qui lui a été offerte par le 34e colloque du Programme sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED), couplé au 13e atelier de formation en Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur pour honorer des enseignants-chercheurs tchadiens. Ces derniers ont été décorés pour l'ensemble des efforts qu'ils ont consenti pour la promotion de l'Enseignement Supérieur au Tchad et dans l'espace CAMES. Cette cérémonie de distinction a eu lieu le 25 novembre 2019 à l'hôtel Radisson Blu de N'djamena.

Elle s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Monsieur David HOUEINGAR en présence de certains membres du gouvernement tchadien, du Recteur de l'université de N'djaména, des responsables des établissements d'Enseignement Supérieur privé, des experts du CAMES, des parents et amis des récipiendaires.

Ladite cérémonie a été dirigée par le Pr Bertrand MBATCHI, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES qui avait à ses côtés des conseillers de l'ordre, Pr NAPON Abou, Secrétaire de l'Ordre et le Pr Claude LISHOU, membre.

C'est au total trois enseignants-chercheurs qui ont été distingués dans les grades de Chevalier (2) et d'Officier (1).

BÉNIN



Après les enseignants-chercheurs tchadiens, l'Ordre international des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES) a mis à profit la cérémonie de clôture des 4^{es} Journées Scientifiques du CAMES pour distinguer à Ouidah, 10 enseignants-chercheurs béninois.

Cette cérémonie de reconnaissance du CAMES aux enseignants-chercheurs et chercheurs qui se sont battus pour la promotion de l'Enseignement Supérieur dans son espace a été présidée par Madame Eléonore YAYI LADEKAN, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Bénin, Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES et Grand-Maître de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES.

Étaient présents à cette célébration de l'excellence académique, des membres du Conseil de l'Ordre, des présidents des universités du Bénin, des experts du CAMES et les participants aux journées scientifiques du CAMES, sans oublier les autorités coutumières de la ville de Ouidah et les amis et parents des récipiendaires.

Les élus du jour ont reçu leur distinction des mains du Pr Bertrand MBATCHI, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES qui était accompagné des conseillers de l'Ordre Abou NAPON, Claude LISHOU et Maxime DA CRUZ.

Les récipiendaires ont été reçus dans deux grades :

- Chevalier : 7
- Officier : 3

Le nombre peu élevé de récipiendaires pour le grade de chevalier ainsi que le faible nombre de récipiendaire par pays, pour le grade d'officier peuvent suggérer des actions de communications sur le fonctionnement de l'OIPA.



Mobilisation des partenaires : Le Secrétaire Général du CAMES à Paris et à Alexandrie



Signature de l'accord de partenariat entre USenghor et CAMES

La mobilisation des partenaires fait partie des leviers qu'il faut actionner pour prétendre mettre en œuvre le plan stratégique de développement du CAMES 2020-2022, au moment où les Etats membres peinent ou n'arrivent pas à s'acquitter de leur contribution, statutaire et annuelle, pour le fonctionnement de l'Institution. Les deux missions conduites par le Secrétaire Général, à Paris en France puis à Alexandrie en Egypte, s'inscrivent dans cet objectif consistant à trouver des financements alternatifs. Des perspectives intéressantes ont pu être évoquées voire même concrétisées.

Un plaidoyer auprès d'opérateurs du système d'enseignement supérieur français, en Afrique

Du 26 octobre au 1^{er} novembre 2019, une délégation du CAMES a effectué un voyage d'études et de mobilisation de partenaires à Paris, en France. Ce voyage d'étude était organisé avec le soutien financier de l'Ambassade de France, au Burkina Faso, en appui de la Coopération française, au Plan Stratégique de développement (PSDC 2020-2022).

Au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE)



Ce voyage d'étude et de mobilisation a permis de présenter le nouveau PSDC, pour une meilleure synergie d'actions avec les organismes français opérateurs des systèmes d'enseignement

supérieur et de la recherche et intervenant en Afrique, pour mieux identifier les niveaux d'intervention et les éventuelles complémentarités, aux fins d'impacter durablement l'espace CAMES, par un partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Dans ce contexte, la délégation a échangé avec des responsables de service au sein : du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) ; du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) ; du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) ; de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ; de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) ; de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

La délégation conduite par le Pr Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES, était composée de : Pr Claude LISHOU, Coordonnateur du Programme SILHOUETTE du CAMES et membre du Comité de suivi et de pilotage du PSDC, Pr Mamadou SARR, Expert CAMES en Gouvernance universitaire et membre du Comité de suivi et de pilotage du PSDC, Pr Abiba SANOGO TIDOU, Présidente de l'Université Jean Lorougnon GUEDÉ (Côte d'Ivoire), Présidente de la Conférence des Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI) et M. Assalih JAGHFAR, Chargé de communication du CAMES et membre du Comité de suivi et de pilotage du PSDC.

Un atelier de coopération aboutissant au renouvellement du soutien de l'Université Senghor

La deuxième délégation conduite par le Secrétaire Général du CAMES, composée de Pr Claude LISHOU et de M. Assalih JAGHFAR s'est rendue à l'Université Senghor à Alexandrie, en Égypte, dans le cadre d'un atelier de coopération, en vue de renforcer les liens de partenariat qui unissent les deux Institutions respectives.



Poignée entre le SG du CAMES et le Recteur de USenghor, après la signature de l'accord de partenariat

À l'occasion de cet atelier, des réunions avec l'équipe rectorale de l'Université Senghor ont permis non seulement de faire le point de la coopération entre les deux institutions, mais aussi d'apprécier les réalisations sur la période 2015-2019. Il s'est agi également d'échanger les expériences et de se pencher sur les problématiques de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'Espace CAMES ainsi que d'explorer d'éventuels projets communs et des nouvelles opportunités de coopération entre les deux institutions.

Au titre des réalisations dans le cadre de l'exécution de cet accord bilatéral, on peut relever que :

- le CAMES a accueilli quatre (4) étudiants de l'Université Senghor, en stage dans ses différents services.
- l'Université Senghor a servi comme un des centres pilotes, pour l'expérimentation du référentiel FOAD du CAMES, en vue de s'assurer de sa contextualisation et de sa robustesse ou des limites de ses indicateurs ; une étape qui s'est avérée importante, en vue de son appropriation et de sa vulgarisation future. Cette expérimentation a contribué à l'adoption dudit référentiel par le Conseil des Ministres et sa généralisation ipso facto, à l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur de l'espace CAMES.
- le CAMES accompagne et soutient une thèse de doctorat, portée par un membre du personnel de l'Université Senghor sur « l'Université entrepreneuriale », visant la promotion de l'entrepreneuriat dans les universités de l'espace CAMES.
- l'Université Senghor a appuyé techniquement et financièrement l'opérationnalisation des Olympiades universitaires du CAMES.

À l'issue de la mission, le Recteur de l'Université Senghor, Pr Thierry VERDEL et le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI, ont signé, le mardi 17 décembre 2019, un nouvel accord de partenariat, fixant le cadre de coopération pour la mise en œuvre, dans la période 2020-2022, des actions d'intérêts communs qui ont été préalablement identifiées.

Maintenant que les bases sont jetées, il convient d'en assurer un bon suivi, pour espérer récolter les résultats attendus.



Au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation (MESRI)



À l'Agence Française de Développement (AFD)



Au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)



À l'Institut de recherche pour le développement (IRD)



Au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES)

Science ouverte au Sud : enjeux et perspectives, pour une nouvelle dynamique



À la tête d'une délégation, le Secrétaire Général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI a participé au colloque international « Science ouverte au sud : enjeux et perspectives, pour une nouvelle dynamique ». À travers leurs interventions la délégation du CAMES a démontré l'engagement et l'implication de l'institution dans la dynamique de la Science ouverte au Sud.

À la tête d'une délégation constituée de Monsieur Zakari LIRE et de Madame Félicité OUEDRAOGO, le Secrétaire Général du CAMES a participé au Colloque international « Science ouverte au Sud : enjeux et perspectives, pour une nouvelle dynamique ».

Ce colloque, organisé en partenariat avec le CIRAD et l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), dans le cadre des activités du 75e anniversaire de l'IRD et qui a rassemblé plus de 150 acteurs de pays d'Afrique et d'Europe visait les objectifs suivants :

- mobiliser les acteurs scientifiques et spécialistes de l'information et des données, autour du libre accès aux données et aux publications scientifiques au Sud ;
- établir un état des lieux et un bilan, en mettant en lumière retours d'expériences et bonnes pratiques, méthodologies et outils ;
- mener une réflexion collective sur les politiques, infrastructures et mesures incitatives à mettre en place pour développer une science ouverte au Sud ;
- faire émerger des initiatives de qualité dans ce domaine, dans les pays francophones du Sud, en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- proposer une charte des données ouvertes au Sud.

Intervenant à la cérémonie d'ouverture placée sous la Présidence du Ministre sénégalais de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Secrétaire Général du CAMES a souligné la convergence de vues entre l'IRD et son institution, sur la promotion de la recherche, le partage des résultats, et donc sur la question de l'ouverture de la

science.

En effet, le CAMES à travers son Plan stratégique de développement plaide pour l'usage intelligent du numérique, comme outil de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, considérés par ailleurs comme leviers incontournables de l'essor socio-économique des Nations.

Ainsi, des initiatives sont-elles portées par le CAMES parmi lesquelles on peut relever notamment, la mise en place des plateformes numériques pour évaluer les enseignants et chercheurs dans le cadre du programme de dématérialisation des activités du CAMES, dénommé e-CCI, le référentiel d'évaluation des formations doctorales et des écoles doctorales, la création de programmes thématiques de recherche, l'instauration de Journées scientifiques du CAMES et les Olympiades universitaires du CAMES.

Le Dépôt institutionnel du CAMES (DICAMES), qui a été présenté durant cette rencontre, en plénière et lors d'un atelier spécifique, fait partie de ces initiatives. Il a été créé en 2018 par le CAMES, avec l'appui d'une équipe de recherche de l'Université Laval. Il vise la valorisation et la diffusion de productions scientifiques africaines.

Une table ronde intervenue à la fin de la rencontre a permis aux participants d'échanger sur un projet de déclaration sur « les visions et principes communs autour de la mise en œuvre de la science ouverte ». Ce document servira pour le plaidoyer et de base de travail, pour un plan d'action, en vue de la promotion du mouvement de la science ouverte, dans les pays du Sud, notamment en Afrique de l'Ouest et du Centre.



Le CAMES, leader du développement des Etats membres
par l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Courriel : comes@lecomes.org

communication@comes.online

Site internet : www.lecomes.org